



Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Compte rendu sommaire des délibérations et de la décision

à l'égard de

Demandeur Ontario Power Generation Inc.

Objet Demande de renouvellement du permis
d'exploitation d'un réacteur de puissance
pour la centrale nucléaire de Darlington

**Dates de
l'audience
publique** 19 août 2015 et du 2 au 5 novembre 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Demandeur : Ontario Power Generation Inc.

Adresse : 700, avenue University, Toronto (Ontario) M5G 1X6

Objet : Demande de renouvellement du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington

Demande reçue les : 13 décembre 2013 et 30 janvier 2015

Dates de l'audience publique : 19 août 2015 et du 2 au 5 novembre 2015

Lieu :
Partie 1 (19 août 2015) :
Salle des audiences publiques de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), 280, rue Slater, 14^e étage, Ottawa (Ontario)

Partie 2 (2 au 5 novembre 2015) :
Église Hope Fellowship, 1685, rue Bloor, Courtice (Ontario)

Commissaires : M. Binder, président
R. J. Barriault D. D. Tolgyesi
A. Harvey R. Velshi
M. J. McDill

Secrétaire : M. A. Leblanc
Rédacteurs du compte rendu : S. Dimitrijevic et M. Young
Avocate générale principale : L. Thiele

Représentants du demandeur	Document(s)
<ul style="list-style-type: none">• J. Lyash, président et directeur général• G. Jager, président, OPG Nucléaire et agent principal du nucléaire• B. Duncan, vice-président principal, centrale de Darlington• D. Reiner, vice-président principal, Projets nucléaires• L. Swami, vice-président principal, Déclassement et Gestion des déchets nucléaires• S. Woods, vice-président principal, Génie nucléaire et ingénieur en chef du secteur nucléaire• R. Manley, directeur, Affaires réglementaires nucléaires et Relations avec les parties intéressées• J. Vecchiarelli, gestionnaire, Département de sûreté et de technologie nucléaires	CMD 15-H8.1 CMD 15-H8.1A CMD 15-H8.1B CMD 15-H8.1C

<ul style="list-style-type: none"> • K. Powers, directeur, Relations d'affaires et communications • R. McCalla, vice-président intérimaire, Département de l'environnement • P. Nadeau, Vice-président, Services de sécurité et d'urgence • B. Fichman, gestionnaire principal, Conception des systèmes informatiques et des contrôles • J. Wong, gestionnaire principal, Cybersécurité 		
Personnel de la CCSN		Document(s)
<ul style="list-style-type: none"> • R. Jammal • B. Howden • F. Rinfret • R. Richardson • P. Thompson • C. Ducros • K. Francis • A. McAllister • S. Demeter • M. Couture • G. Frappier • L. Sigouin • D. Desjardins 	<ul style="list-style-type: none"> • K. Heppell-Masys • C. Harwood • A. Viktorov • G. Latouche • S. Karkour • R. Awad • E. Fortier • A. Du Sautoy • J. Jin • K. Glenn • G. Lamarre • M. Beaudette 	<p>CMD 15-H8 CMD 15-H8.A CMD 15-H8.B CMD 15-H8.C CMD 15-H8.D</p>
Intervenants		Document(s)
Voir l'annexe A		
Autres		
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement Canada, représenté par N. Ali et D. Kim • Pêches et Océans Canada, représenté par J. Wright, T. Hoggarth et S. Eddy • Ressources naturelles Canada, représenté par J. Adams • Bureau du commissaire des incendies et de gestion des situations d'urgence de l'Ontario, représenté par T. Kontra, D. Nodwell et A. Suleman • Ministère des Transports de l'Ontario, représenté par M. Morton • Santé Canada, représenté par B. Ahier • Agence australienne de la radioprotection et de la sécurité nucléaire, représentée par S. Solomon et G. Hirth 		

Permis : Renouvelé

Table des matières

INTRODUCTION..... 1
DÉCISION..... 3
Annexe A – Intervenants A

INTRODUCTION

1. Ontario Power Generation Inc. (OPG) a présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire¹ (CCSN) une demande visant à renouveler son permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire (PERP) pour sa centrale nucléaire de Darlington, située dans la municipalité de Clarington, en Ontario. L'installation nucléaire se compose de quatre réacteurs CANDU à eau lourde sous pression et d'une installation d'extraction du tritium. Le site héberge également l'Installation de gestion des déchets de Darlington, qui est entrée en opération en 2008 et qui est visée par un permis distinct, soit un permis d'exploitation d'une installation de déchets de catégorie IB (WFOL). Ce permis a été renouvelé par la Commission en 2013 pour une période de 10 ans.
2. La demande de renouvellement de permis d'OPG comprend le projet de réfection à mi-vie des quatre tranches (réacteurs) de la centrale de Darlington ainsi que le prolongement de la durée de vie de la centrale de 30 ans supplémentaires. Cette réfection fait partie d'un programme pluriannuel visant à permettre le remplacement des composants à durée de vie limitée, comme les canaux de combustible, et à apporter des améliorations sur le plan de la sûreté à la centrale, aux programmes et aux processus. En 2013, la Commission a rendu une décision sur l'évaluation environnementale du projet de réfection et de poursuite de l'exploitation de la centrale de Darlington, et a conclu que le projet n'était pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement, compte tenu des mesures d'atténuation indiquées dans le Rapport d'examen environnemental préalable². La Commission a également renouvelé le PERP de Darlington pour une période de 22 mois afin qu'OPG ait le temps de terminer les études nécessaires en lien avec les mises à l'arrêt pour les travaux de réfection. Ce PERP devait arriver à échéance le 31 décembre 2014³.
3. À la demande d'OPG, qui souhaitait obtenir plus de temps pour présenter une documentation plus complète, réfléchir aux nouvelles attentes de la CCSN concernant l'étude probabiliste de sûreté et faciliter la participation du public à l'audience, le PERP a été renouvelé par la Commission pour une période subséquente d'un an, de sorte que le permis actuel, PERP 13.01/2015 expire le 31 décembre 2015⁴. OPG demande maintenant le renouvellement de son permis pour une période de 13 ans afin de couvrir les activités de prolongement de la durée de vie, y compris la réfection des réacteurs. À l'appui de sa demande de permis, OPG a procédé à un examen intégré de la sûreté, rédigé un Rapport d'évaluation globale et établi des paramètres pour le Plan

¹ On désigne la Commission canadienne de sûreté nucléaire comme « la CCSN » lorsqu'on renvoie à l'organisation et à son personnel en général, et comme « la Commission » lorsqu'on renvoie à la composante tribunal.

² Consulter le *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sur l'Examen environnemental préalable du projet de réfection et d'exploitation continue de la centrale nucléaire de Darlington située dans la municipalité de Clarington (Ontario), audience tenue du 3 au 6 décembre 2012.

³ Consulter le *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sur la demande de renouvellement du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington, audience tenue du 3 au 6 décembre 2012.

⁴ Consulter le *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sur la demande de modification du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington, audience tenue le 23 juillet 2014.

de mise en œuvre intégrée, en conformité avec le document d'application de la réglementation RD-360 de la CCSN, *Prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires*.

4. Après avoir examiné la demande et l'historique du rendement d'OPG ainsi que les renseignements soumis dans les documents à l'appui, le personnel de la CCSN a recommandé que la Commission renouvelle le PERP pour une période de 10 ans et y inclut une condition obligeant OPG à mettre en œuvre un bilan périodique de la sûreté (BPS). Le personnel de la CCSN était d'avis que la transition recommandée pour un permis de 10 ans et l'introduction de la condition de permis en lien avec le BPS s'alignaient sur la pratique internationale concernant des périodes d'autorisation plus longues. De nombreux intervenants ont recommandé une période d'autorisation plus courte, s'inquiétant du fait qu'une période plus longue réduirait les possibilités de participation du public.

Points étudiés

5. Dans son examen de la demande, la Commission devait décider, conformément au paragraphe 24(4) de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*⁵ (LSRN) :
 - a) si OPG est compétente pour exercer les activités qui seraient autorisées par le permis
 - b) si, dans le cadre de ces activités, OPG prendra les mesures voulues pour protéger l'environnement, préserver la santé et la sécurité des personnes, maintenir la sécurité nationale et respecter les obligations internationales que le Canada a assumées
6. La Commission devait également décider si elle autoriserait OPG à exploiter les tranches 1 à 4 de la centrale de Darlington au-delà de 210 000 heures équivalentes pleine puissance (HEPP) d'ici les arrêts proposés pour la réfection, jusqu'à un maximum de 235 000 HEPP.

Audience publique

7. Pour rendre sa décision, la Commission a étudié les renseignements soumis dans le cadre de l'audience publique tenue le 19 août 2015, à Ottawa (Ontario), et du 2 au 5 novembre 2015, à Courtyce (Ontario). L'audience s'est déroulée conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*⁶. Dans le cadre de l'audience publique, la Commission a reçu les mémoires et entendu les exposés d'OPG (CMD 15-H8.1, CMD 15-H8.1A, CMD 15-H8.1B et CMD 15-H8.1C) et du

⁵ Lois du Canada (L.C.), 1997, chapitre (ch.) 9

⁶ Décrets, ordonnances et règlements statutaires (DORS)/2000-211

personnel de la CCSN (CMD 15-H8, CMD 15-H8A, CMD 15-H8B, CMD 15-H8C et CMD 15-H8D). Elle a aussi tenu compte des mémoires et des exposés de 283 intervenants (voir l'annexe A pour la liste détaillée des interventions). Treize demandes d'intervention supplémentaires ont été reçues après la date limite et ont été refusées. Deux demandes ont été refusées conformément à la Règle 19 des *Règles de procédure de la CCSN*. L'audience publique a été diffusée en direct sur le site Web de la CCSN et les archives vidéo sont disponibles durant une période de trois mois suivant la publication de la présente décision.

8. Un financement pouvant atteindre 75 000 \$ a été mis à la disponibilité des groupes autochtones, des organismes sans but lucratif et des membres du public par l'intermédiaire du Programme de financement des participants de la CCSN, afin de favoriser la participation au processus de renouvellement de permis. Un comité d'examen de l'aide financière, indépendant de la CCSN, a recommandé qu'un financement pouvant atteindre 73 162,48 \$ soit accordé à huit demandeurs, qui ont été tenus, à titre de bénéficiaires de ce financement, de soumettre une intervention écrite et de faire un exposé oral lors de l'audience publique.
9. Le 19 août, l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) a déposé une demande de décision, en son nom et au nom d'autres organisations alliées, dans laquelle elle demandait à la Commission d'obliger le personnel de la CCSN à publier les résultats de l'*Étude des conséquences d'un grave accident nucléaire hypothétique et efficacité des mesures d'atténuation* (l'étude SARP) pour le 15 septembre 2015. Le 21 août, la CCSN a rendu disponible la version finale de l'étude. Comme elle l'a indiqué dans sa lettre du 26 août 2015 à l'ACDE, la Commission s'est dite satisfaite de la réponse donnée à cette demande.

Mandat de la Commission

10. Plusieurs intervenants ont exprimé des opinions sur l'exploitation et la réfection de la centrale de Darlington en lien avec la politique énergétique. La Commission souligne que c'est au gouvernement provincial de l'Ontario d'aborder les questions fondamentales liées à la politique énergétique. La CCSN ne dispose pas de ce pouvoir législatif et n'examinera donc pas les questions de nature politique. Si le gouvernement provincial de l'Ontario décide que l'énergie nucléaire fait partie de son plan énergétique, le rôle de la CCSN sera alors de s'assurer que toutes les activités sont réalisées de manière sûre.

DÉCISION

11. D'après son examen de la question, la Commission conclut qu'OPG est compétente pour exercer les activités visées par le permis. La Commission est d'avis qu'OPG, dans le cadre de ces activités, prendra les mesures voulues pour préserver la santé et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité

nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a convenu d'assumer.

Par conséquent, conformément à l'article 24 de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, la Commission renouvelle le permis d'exploitation d'un réacteur de puissance délivré à Ontario Power Generation Inc. pour sa centrale nucléaire de Darlington, située dans la municipalité de Clarington, en Ontario. Le permis renouvelé, PERP 13.00/2025, est valide du 1^{er} janvier 2016 au 30 novembre 2025.

La Commission autorise également OPG à exploiter les tranches 1 à 4 de la centrale de Darlington au-delà de 210 000 heures équivalentes pleine puissance (HEPP) jusqu'à ce que les réacteurs soient mis à l'arrêt pour procéder aux travaux de réfection, jusqu'à un maximum de 235 000 HEPP.

12. La Commission assortit le permis des conditions recommandées par le personnel de la CCSN dans le CMD 15-H8, avec la modification suivante :

La condition de permis 3.4 est modifiée comme suit, passant de :

Le titulaire de permis doit préparer et exécuter un bilan périodique de la sûreté à l'appui de sa demande subséquente de permis d'exploitation d'un réacteur de puissance.

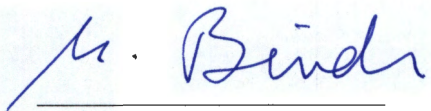
à

*Le titulaire de permis doit **mettre en oeuvre** un bilan périodique de la sûreté à l'appui de sa demande subséquente de permis d'exploitation d'un réacteur de puissance.*

13. En ce qui concerne la condition de permis 3.2, la Commission délègue le pouvoir d'approuver le redémarrage d'un réacteur après une défaillance grave des systèmes fonctionnels aux membres suivants du personnel de la CCSN :
- Directeur, Division du programme de réglementation de Darlington
 - Directeur général, Direction de la réglementation des centrales nucléaires
 - Premier vice-président et chef de la réglementation des opérations
14. En ce qui a trait à la condition de permis 15.4, la Commission délègue le pouvoir de lever les points d'arrêt réglementaires visant la remise en service de chaque réacteur remis à neuf au premier vice-président et chef de la réglementation des opérations.
15. La Commission fait remarquer que le personnel de la CCSN peut la saisir de toute question, le cas échéant. En outre, elle demande au personnel de la CCSN de l'informer chaque année de tout changement apporté au Manuel des conditions de permis.
16. Avec cette décision, la Commission demande au personnel de la CCSN de présenter des rapports annuels de surveillance réglementaire sur le rendement de la centrale

nucléaire de Darlington et sur l'état du projet de réfection et des activités de planification en cas d'urgence, dans le cadre du *Rapport de surveillance réglementaire des centrales nucléaires au Canada*. Le personnel de la CCSN devra présenter ces rapports lors de séances publiques de la Commission. La Commission demande au personnel de la CCSN de présenter des mises à jour sur l'établissement de limites d'émission et de limites de rejet d'effluents dans le cadre de ses rapports réguliers à la Commission. De plus, la Commission demande au personnel de la CCSN de lui présenter un compte rendu sur le rapport du Groupe des propriétaires de CANDU concernant les questions posées par un intervenant, une fois que le rapport sera finalisé.

17. La Commission s'attend à recevoir d'OPG des comptes rendus sur l'état du projet de réfection suivant la remise en service de chaque réacteur. De plus, la Commission demande à OPG et au personnel de la CCSN de lui présenter un compte rendu plus détaillé sur l'état du projet de réfection suivant la remise en service du premier réacteur, ou au plus tard à mi-parcours de la période d'autorisation. Ce compte rendu sera étudié dans le cadre d'une séance publique de la Commission à laquelle le public pourra participer. La Commission apprécie la participation du public et est d'avis que la présentation du *Rapport de surveillance réglementaire des centrales nucléaires au Canada* et du compte rendu détaillé à la Commission après la remise en service du premier réacteur ou à mi-parcours de la période d'autorisation donnera l'occasion aux personnes intéressées de participer aux séances publiques de la Commission.
18. Les conclusions détaillées de la Commission seront présentées dans un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* complet qui sera publié à une date ultérieure.



Michael Binder
Président
Commission canadienne de sûreté nucléaire

23 DEC. 2015

Date

Annexe A – Intervenants

Intervenants	Document
Canadian Environmental Law Association, représentée par C. Yick, E. Stahl et T. McClenaghan	CMD 15-H8.2 CMD 15-H8.5 CMD 15-H8.5A CMD 15-H8.5B
Lake Ontario Waterkeeper, représentée par P. Feinstein et T. Willis	CMD 15-H8.3 CMD 15-H8.3A
Mississaugas of the New Credit First Nation, représentée par Chief B. LaForme et M. LaForme	CMD 15-H8.4
Mohawks of the Bay of Quinte, représentée par K. Shipley, G. Mallette et N. Storms	CMD 15-H8.6 CMD 15-H8.6A
Northwatch, représentée par B. Lloyd	CMD 15-H8.7 CMD 15-H8.7A
Frank Greening	CMD 15-H8.8 CMD 15-H8.8A CMD 15-H8.8B
Women in Nuclear Canada, représentée par H. Kleb, L. Marshall et J. Shikaze	CMD 15-H8.9
Greenpeace, représentée par S. Stensil	CMD 15-H8.10 CMD 15-H8.10A CMD 15-H8.10B
Power Workers' Union, représenté par A. Clunis et D. Trumble	CMD 15-H8.11 CMD 15-H8.11A
Provincial Council of Women of Ontario, représenté par G. Janes	CMD 15-H8.12
Regional Municipality of Durham, représentée par G. Cubitt, W. Leonard et K. Gorman	CMD 15-H8.13
Canadian Nuclear Workers Council, représenté par D. Shier, J. Usher et C. Leavitt	CMD 15-H8.14 CMD 15-H8.14A
Canadian Nuclear Association, représentée par J. Barrett et P. Poruks	CMD 15-H8.15

Intervenants	Document
Society of Energy Professionals, représentée par S. Travers, J. Fierro, P. Choiniere et D. Romanowicz	CMD 15-H8.16 CMD 15-H8.16A
Dan Rudka	CMD 15-H8.17
Organization of Canadian Nuclear Industries, représentée par R. Oberth	CMD 15-H8.18
Municipality of Kincardine, représentée par la mairesse A. Eadie	CMD 15-H8.19 CMD 15-H8.19A
Canadian Nuclear Society, représentée par J. Roberts et C. Hunt	CMD 15-H8.20
Alexander Belyakok	CMD 15-H8.21 CMD 15-H8.21A
Anna Tilman	CMD 15-H8.22 CMD 15-H8.22A
Port Hope Community Health Concerns Committee, représenté par F. More et D. Rudka	CMD 15-H8.23
Allan et Barbel Canning	CMD 15-H8.24
Louissette Lanteigne	CMD 15-H8.25
Stephanie Woodward	CMD 15-H8.26
Canadian Association of Physicians for the Environment, représentée par C. Vakil	CMD 15-H8.27 CMD 15-H8.27A
Citizens for a Safe Environment and the Committee for Sage Sewage, représentée par K. Buck et D. Done	CMD 15-H8.28
Durham Nuclear Awareness, représentée par M. McNeill, P. Seccaspina et B. Pulst	CMD 15-H8.29 CMD 15-H8.29A
Green Party of Ontario, représenté par M. Schreiner	CMD 15-H8.30
Suhail Barot	CMD 15-H8.31
Ontario Sustainable Energy Association, représentée par C. Young	CMD 15-H8.32 CMD 15-H8.32A

Intervenants	Document
S. Nijhawan	CMD 15-H8.33 CMD 15-H8.33A CMD 15-H8.33B
Linda Gasser	CMD 15-H8.34 CMD 15-H8.34A
Ole Hendrickson	CMD 15-H8.35
Borden Rhodes	CMD 15-H8.36
Louis Bertret	CMD 15-H8.37 CMD 15-H8.37A
Beyond Nuclear, représentée par K. Kamps	CMD 15-H8.38
Friends of the Farewell, représentée par L. Racansky	CMD 15-H8.39
Robert Azzopardi	CMD 15-H8.40
Kirsten Dahl	CMD 15-H8.41
Canadian Coalition for Nuclear Responsibility, représentée par G. Edwards	CMD 15-H8.42
New Clear Free Solutions, représentée par C. Rouse	CMD 15-H8.43
Michel Duguay	CMD 15-H8.44
Severin Hoch	CMD 15-H8.45
Gail Cockburn	CMD 15-H8.46
	CMD 15-H8.47
Stephanie Beausoleil	CMD 15-H8.48
Monica Whalley	CMD 15-H8.49 CMD 15-H8.49A
Jeff Brackett	CMD 15-H8.50
Kathleen Chung	CMD 15-H8.51
Canadian Association of Nuclear Host Communities et the Municipality of Clarington, représentée par A. Foster, F. Wu et G. Weir	CMD 15-H8.52
SNC-Lavalin, représentée par R. Whalen	CMD 15-H8.53

Intervenants	Document
Ontario Clean Air Alliance	CMD 15-H8.54
Society of Professional Engineers et Associates, représentée par M. Ivanco et P. White	CMD 15-H8.55 CMD 15-H8.55A
Brigitte Vitali	CMD 15-H8.56
Renee Cotton	CMD 15-H8.57
Peter Tabuns, député provincial de Toronto-Danforth	CMD 15-H8.58
GE Hitachi Nuclear Energy Canada	CMD 15-H8.59
Lorraine Roulston	CMD 15-H8.60
Ioana Antohe	CMD 15-H8.61
Granville Eterson, député provincial de Durham	CMD 15-H8.62
Thomas Lawson	CMD 15-H8.63
Environmental Earth Angels	CMD 15-H8.64
Don Ross	CMD 15-H8.65
Orono Crown Lets Trust Board	CMD 15-H8.66
Port Hope & District Chamber of Commerce	CMD 15-H8.67
Voices for Earth Justice	CMD 15-H8.68
Betty Anne et Al Bod	CMD 15-H8.69
Sarah Hutchinson	CMD 15-H8.70
H. Douglas Lightfoot	CMD 15-H8.71
Larry Wiwchar	CMD 15-H8.72
Lois Banks	CMD 15-H8.73
Margaret Forsythe	CMD 15-H8.74
Lorraine Mazzocato	CMD 15-H8.75

Intervenants	Document
Clarington Museums and Archives	CMD 15-H8.76
Big Brothers Big Sisters of Clarington	CMD 15-H8.77
Cameco Corporation	CMD 15-H8.78
Brian Blomme	CMD 15-H8.79
Bruce Balsdon	CMD 15-H8.80
Mary Everett	CMD 15-H8.81
University of Ontario Institute of Technology, représenté par Edward Waller	CMD 15-H8.82
University of Ontario Institute of Technology, représenté par G. Bereznai	CMD 15-H8.83
Geneva Speakman	CMD 15-H8.84
Darlington Community Advisory Council, représenté par J. Boate	CMD 15-H8.85 CMD 15-H8.85A
Etreia Peloso	CMD 15-H8.86
A.J. Kehoe	CMD 15-H8.87 CMD 15-H8.87A
National Farmers Union, Waterloo-Wellington Local, représenté par L. Laepple	CMD 15-H8.88
James Ranscombe	CMD 15-H8.89
Elaine M. Walters	CMD 15-H8.90
T. Seitz	CMD 15-H8.91 CMD 15-H8.91A
Darlene Buckingham	CMD 15-H8.92
Clarington Board of Trade and Office of Economic Development, représenté par S. Hall et D. Rickard	CMD 15-H8.93
Parkcrest Tenants' Association	CMD 15-H8.94

Intervenants	Document
Aecon Group Inc.	CMD 15-H8.95
Durham College	CMD 15-H8.96
Michelle Simeunovich	CMD 15-H8.97
Brad Blaney	CMD 15-H8.98
Pat Rogerson	CMD 15-H8.99
Deborah A. Beatty	CMD 15-H8.100
Greg Allen	CMD 15-H8.101
Wendy Hunter	CMD 15-H8.102
Joe Dickson, député provincial d'Ajax-Pickering	CMD 15-H8.103
George Milne	CMD 15-H8.104
Barbara J. Moore	CMD 15-H8.105
Janey Edwards	CMD 15-H8.106
John LaForge, Nukewatch	CMD 15-H8.107
Susan Hoch	CMD 15-H8.108
Bruce Campbell	CMD 15-H8.109
Graham Lodge	CMD 15-H8.110
Melanie Duhamel	CMD 15-H8.111
Carolina Rodriguez	CMD 15-H8.112
Sandra Halls	CMD 15-H8.113
Stacey Snow	CMD 15-H8.114
Natasha MacKenzie	CMD 15-H8.115
Marilyn McKim	CMD 15-H8.116

Intervenants	Document
Women's Healthy Environments Network (WHEN)	CMD 15-H8.117
Jacqueline Wakefield	CMD 15-H8.118
Lorraine D'Antonio	CMD 15-H8.119
Julia Levin	CMD 15-H8.120
Michelle Boigon	CMD 15-H8.121
CANDU Owners Group	CMD 15-H8.122
Travis Turner	CMD 15-H8.123
Uniform Durham Regional Environment Council	CMD 15-H8.124
Matthew Rushton	CMD 15-H8.125
Whitby Chamber of Commerce	CMD 15-H8.126
Ajax-Pickering Board of Trade	CMD 15-H8.127
Susan Larsh	CMD 15-H8.128
Judith Cockman	CMD 15-H8.129
Aidan McTeague	CMD 15-H8.130
Bruce Peninsula Environment Group	CMD 15-H8.131
John Herda	CMD 15-H8.132
Belinda Cole	CMD 15-H8.133
William Shore	CMD 15-H8.134
Dwayne E. King	CMD 15-H8.135
Jutta Splettstoesser	CMD 15-H8.136
Eleanor Ward	CMD 15-H8.137
Douglas Saunders, Clear Path Solutions	CMD 15-H8.138

Intervenants	Document
Dennis Wharton	CMD 15-H8.139
Swith Bell	CMD 15-H8.140
Alec Adams	CMD 15-H8.141
Monica Vida	CMD 15-H8.142
Kelly Clune	CMD 15-H8.143
Greater Oshawa Chamber of Commerce	CMD 15-H8.144
Janine Carter	CMD 15-H8.145
Pickering Nuclear Community Advisory Council, représenté par J. Vincett, T. Kellar, D. Fabbro et C. Morrison	CMD 15-H8.146
Coalition for Nuclear Free Great Lakes	CMD 15-H8.147
Evelyn Butler	CMD 15-H8.148
Black & McDonald, représenté par M. Healy	CMD 15-H8.149 CMD 15-H9.149A
North American Young Generation in Nuclear – Durham Chapter, représentée par R. Mutiger, M. Mairinger, R. Naqvi, A. Baytekin et M. Chauhan	CMD 15-H8.150 CMD 15-H8.150A
Brenda Stevenson	CMD 15-H8.151
BWXT Canada Ltd., représenté par J. MacQuarrie	CMD 15-H8.152 CMD 15-H8.152A
Trixie Deveau	CMD 15-H8.153
Plusieurs individus (campagne de lettres)	CMD 15-H8.154
David Archer	CMD 15-H8.155
Sharen Skelly	CMD 15-H8.156
Comté de Bruce, représenté par M. Twolan	CMD 15-H8.157

Intervenants	Document
Nancy Doucet	CMD 15-H8.158
Christine Koenig	CMD 15-H8.159
Jo Hayward-Haines	CMD 15-H8.160
Curtis Bennett	CMD 15-H8.161
Agence australienne de la radioprotection et de la sécurité nucléaire	CMD 15-H8.162